Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201685-20260226-CCAS2026001-DE

VILLE DE PERROS-GUIREC (Côtes d'Armor)
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 26 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice :	**14**
Nombre de Conseillers présents :	**10**
Nombre de pouvoirs :	**0**
Nombre d'absents :	**4**

L'an Deux Mille Vingt-six, le 26 février 2026, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de PERROS-GUIREC, dûment convoqué le 19 février 2026 s'est assemblé au lieu de ses séances ordinaires, sous la Présidence de Monsieur Erven LEON.

SONT CONVOQUES
Monsieur Erven LEON, Madame Gaëlle LARGET, Madame Laurence THOMAS, Madame Elda DAUDE, Monsieur Alain NICOLAS, Monsieur Philippe SAYER, Madame Marie NICOLAS, Monsieur LEFORT Olivier, Madame Nadine GUILLAUME, Madame Agnès LE GUEVELLO, Madame Annie HAMON, Madame Domitille LEROLLE, Monsieur Alain LE JAOUEN, Madame SALAUN Maryvonne.

PRESENTS :
Monsieur Erven LEON, Madame Gaëlle LARGET, Madame Laurence THOMAS, Monsieur LEFORT Olivier, Madame Marie NICOLAS, Madame Elda DAUDE, Madame Domitille LEROLLE, Monsieur Philippe SAYER, Monsieur Alain NICOLAS, Madame Agnès LE GUEVELLO.

POUVOIRS

ABSENTS EXCUSES
Monsieur ALAIN LE JAOUEN, Madame Nadine GUILLAUME, Madame SALAUN Maryvonne, Madame Annie HAMON

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil d'Administration, Madame Agnès LE GUEVELLO à l'unanimité a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201685-20260226-CCAS2026001-DE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Erven LEON, Président du CCAS informe les membres du Conseil d'Administration qu'il convient de modifier le tableau des effectifs de l'EHPAD au 01/01/2026 et propose les modifications suivantes :

- Suppression d'un poste de cadre de santé de 1ère classe
- Suppression d'un poste d'aide-soignant de classe supérieure
- Création de quatre postes d'agent social
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe
- Création d'un poste d'adjoint technique à 0.80 ETP

Grade	catégorie	Nb agents	ETP
ATTACHÉ TERRITORIAL	A	1	1
MEDECIN COORDONNATEUR	A	1	0,20
CADRE DE SANTÉ 1ERE CLASSE	A	0	0
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	A	1	0,50
INFIRMIER SOINS GX HORS CLASSE	A	1	1
INFIRMIER SOINS GX CLASSE NORMALE	A	4	4,00
AIDE-SOIGNANT DE CLASSE SUPERIEURE	B	8	8
AIDE-SOIGNANT DE CLASSE NORMALE	B	8	8
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1	1
REDACTEUR	B	1	1
ANIMATEUR	B	1	1
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CL	C	1	1
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1ERE CL	C	1	1
AGENT SOCIAL	C	10	9,80
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	2	2
AGENT DE MAÎTRISE	C	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINC 1È CL	C	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINC 2È CL	C	3	3
ADJOINT TECHNIQUE	C	10	8,50
	Total	**55**	**52,00**

Erven LEON propose au Conseil d'Administration :

- **d'APPROUVER** les suppressions et les créations de postes précisées ci-dessus,
- **d'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de nomination des intéressés,
- **de PREVOIR** les crédits nécessaires à la rémunération des intéressés au budget de l'EHPAD

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

TRANSMIS EN SOUS-PRÉFECTURE
LE - 3 MARS 2026

VILLE DE PERROS-GUIREC CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 22700 -

Ainsi fait et délibéré
Le 26 février 2026
Pour extrait conforme
Le Président
Erven LEON

VILLE DE PERROS-GUIREC CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 22700 -